

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. François Lefort, Anne Mahrer,
Brigitte Schneider-Bidaux, Catherine Baud,
Jacqueline Roiz, Bertrand Buchs, Emilie
Flamand, Sophie Forster Carbonnier*

Date de dépôt : 8 janvier 2013

Proposition de motion pour un réseau périurbain de transport par câble coordonné aux projets de construction de logements

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le besoin cantonal en logements tant actuel que celui prévu par le développement du Grand Genève ;
- la nécessité de développer des systèmes de transports publics performants pour répondre à l'accroissement de la population prévue sur le canton ;
- l'intérêt à penser autrement la mobilité et d'en assurer la diversité afin de favoriser le transfert modal ;
- l'engorgement actuel du réseau des voiries de circulation individuelle, appelé à empirer dans un avenir proche ;
- la volonté de préserver les espaces agricoles du canton ;
- les exigences de développement durable et d'économie d'énergie ;
- la volonté du Conseil d'Etat d'être l'acteur majeur du développement durable au service du bien-être de la population ;

invite le Conseil d'Etat

à étudier la faisabilité pour le Grand Genève d'un réseau périurbain de transport par câble en lien avec les lignes de tramway, le réseau CEVA et coordonné avec les grands projets de construction de logements.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Autrefois réservé aux stations d'hiver et à leurs forts dénivelés, le transport par câble apparaît de plus en plus dans l'espace urbain comme moyen de transport public complémentaire ou alternatif. Les avantages techniques, urbanistiques, économiques et énergétiques d'un tel dispositif n'ont plus secrets aujourd'hui (1) : il est 3,5 fois moins énergivore que le tram, il économise durablement le sol, il est bien plus facile et économique à installer. Son exploitation requiert peu de main d'œuvre. Sa disponibilité est quasi maximale. Un réseau par câble pourrait fonctionner 24 heures sur 24. Ce moyen de transport est silencieux, convivial, rapide et sûr et n'est pas en concurrence avec les autres moyens de transport pour l'accès aux voies de circulation (2).

Alors pourquoi ne pas compléter les voies de transport existantes ou en développement dans le Grand Genève pour économiser et optimiser les espaces publics dévolus aux transports tout en augmentant les vitesses commerciales de déplacement ?

Bien sûr, certains d'entre vous sourient déjà à l'évocation d'un réseau genevois de transport par câble. Certains sourient, certainement du même sourire avec lequel les autorités fédérales avaient accueilli la proposition de l'ingénieur Torres y Quevedo à la fin du XIX^e siècle de construire des téléphériques dans les montagnes suisses. Cet ingénieur s'était inspiré du moyen par lequel les paysans de montagne descendaient le foin des alpages. Les autorités fédérales ont donc souri puis Quevedo construisit le premier téléphérique à passagers au Pays basque à Donostia, en 1907.

Certains sourient mais d'autres savent que de nombreuses villes telles que Barcelone, Brest, Caracas, Constantine, Grenoble, Koblenz, Medellin, New York, Portland, et d'autres encore ont délibérément choisi le transport par câble aérien comme moyen de transport public complémentaire et que de multiples projets similaires se développent partout dans le monde (3).

A titre d'exemple de ce que pourrait être un réseau de transport par câble à Genève, imaginons des projets faisables telles qu'une ligne de transport par câble reliant Bernex-Est à Palexpo-Aéroport en passant par des stations desservant Cressy, les Evaux, le Lignon, Balaxert. Une telle ligne pourrait relier ces deux points en par les airs en 20 minutes (à une vitesse de 22km/h). Un autre exemple réalisable serait celui d'une ligne partant de la station du

Lignon, et reliant le Lignon aux Vernets via le Bois de la Bâtie en 6 minutes alors qu'il se fait aujourd'hui en 27 minutes avec les TPG moyennant 2 ruptures de charge.

L'originalité de cette proposition réside aussi dans le fait de ne pas limiter cette technologie à un seul moyen de transport public supplémentaire, mais de coupler celui-ci avec les projets d'aménagement et de construction de logements futurs. En effet les pylônes d'un tel système pourraient être constitués de tours de logements.

Les Verts vous proposent par cette motion une tentative de changement de paradigme d'aménagement et de mobilité, pour éviter que l'aménagement répète les erreurs de l'urbanisation des années 60, et que l'ensemble de la campagne genevoise finisse mitée de pseudo-écoquartiers, conçus en dehors des exigences de la mobilité.

Les Verts vous proposent une motion pour favoriser le transfert modal et augmenter la diversité des moyens de transport.

Ce moyen de transport, déjà opérationnel dans d'autres villes, permet d'envisager l'aménagement du canton en relation avec les équipements de transports déjà existant ou en voie de l'être. Il permet aussi de libérer l'aménagement du canton de Genève des contraintes du réseau radial des voies de circulation et en même temps d'économiser du sol, et en particulier les espaces agricoles du canton.

Nous espérons vous avoir convaincu, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion, qu'il serait opportun d'adresser directement au Conseil d'Etat.

Références

1. STRMTG & CERTU, « Transport par câble aérien en milieu urbain », Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Paris, collection Référence, n° 125, 2011.
2. Yves Heuillard, « Le téléphérique et la ville, une nouvelle histoire d'amour », in DD Magazine, 2008 (<http://www.ddmagazine.com/831-Le-Le-telepherique-et-la-ville-une-nouvelle-histoire-damour.html>).
3. Wikipedia : le transport urbain par câble (http://fr.wikipedia.org/wiki/Transport_urbain_par_c%C3%A2ble).